

A2G

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège social : 265 avenue Mario Bénard
83400 HYERES
R.C.S. TOULON 500 225 396

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 30 MARS 2018**

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et s'élevant à 3.637.801 euros, de la manière suivante :

Bénéfice : 3.637.801 €

Affectation :

- A titre de distribution de dividendes à hauteur de 1.500.000 €
- Au poste « Autres réserves » pour le solde, soit 2.137.801 €
Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 14.076.386 euros

Total affecté : 3.637.801 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 14.117.086 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que :

- Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions du nouvel article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, les dividendes seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution ;
- En vertu des dispositions de l'article 200 A, 2 nouveau du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devra être expresse et exercée en 2019 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration ;
- Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes distribués n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

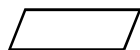
- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 30 mars 2018.

**Certifiée conforme
Le Président**

Signé par :

525432F2916C462...



Bilan actif

Signé par :

GUINARD Gaëtan

525432F2916C462...

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	350 962		350 962	350 962
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	43 381 744	2 000	43 379 744	43 379 744
Créances rattachées aux participations	1 547 212	361 574	1 185 638	1 042 937
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	45 279 918	363 574	44 916 344	44 773 643
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	185 223		185 223	3 213
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 701 800		2 701 800	2 773 909
Charges constatées d'avance (3)	149		149	859
	2 887 172		2 887 172	2 777 980
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	48 167 090	363 574	47 803 516	47 551 623
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 365 927	1 210 354
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 938 585	6 795 066
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 637 801	5 143 519
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 617 086	11 979 285
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 158 626	34 367 131
Emprunts et dettes diverses (3)	6 818	1 192 887
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 139	11 760
Dettes fiscales et sociales	1 415	127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	433	433
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	32 186 430	35 572 338
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	47 803 516	47 551 623
(1) Dont à plus d'un an (a)	29 714 928	32 245 278
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 471 502	3 327 059
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Signé par :

GUIMARD Gaëtan

525432F2916C462...

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		151
Autres produits		2
Total des produits d'exploitation (I)		153
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	24 475	53 319
Impôts, taxes et versements assimilés	1 916	43 840
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		988
Total des charges d'exploitation (II)	26 391	98 147
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-26 391	-97 995
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	4 008 935	1 509 534
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		32
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25 000	21 027
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		229
Total des produits financiers (V)	4 033 935	1 530 822
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 061	15 187
Intérêts et charges assimilées (4)	549 774	581 104
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	563 835	596 291
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 470 100	934 532
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 443 709	836 537

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 871	
Sur opérations en capital		14 311 580
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	8 871	14 311 580
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		10 004 597
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		10 004 597
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 870	4 306 983
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-185 222	
Total des produits	4 042 806	15 842 554
Total des charges	405 005	10 699 035
BENEFICE OU PERTE	3 637 801	5 143 519
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 008 935	1 509 534
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 959	2 299

Annexe des comptes annuels

Signé par :

GUINARD Gaëtan

525432F2916C462...

Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017,
dont le total est de 47 803 516 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 3 637 801 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de leur entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié. Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte du risque de non recouvrement.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	350 962			350 962
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	350 962			350 962
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	44 772 194	4 113 791	3 957 028	44 928 956
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	44 772 194	4 113 791	3 957 028	44 928 956
ACTIF IMMOBILISE	45 123 156	4 113 791	3 957 028	45 279 918

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			4 113 791	4 113 791
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			4 113 791	4 113 791
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 957 028	3 957 028
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			3 957 028	3 957 028

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS HYERDIS 83400 HYERES	1 000 000	8 196 218	99,994	2 585 999
SAS ESPACE PASSERON 83400 HYERES	2 000	-349 513	100,00	-14 061
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	43 381 744	43 379 744	1 365 928		3 999 760
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Au 30 septembre 2017, le montant des pertes cumulés par la SAS ESPACE PASSERON est de 363 574 €.

Notre filiale est propriétaire d'un terrain sur lequel le projet commercial initial a été abandonné.

A ce jour, une provision pour dépréciation de 2 000 € des titres à 100% a été constituée ainsi qu'une provision pour dépréciation de créance à hauteur de la situation nette négative pour un montant de 361 574€, en l'absence de plus-value latente identifiable sur les actifs immobilisés de la société.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 732 585 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 547 212	1 365 927	181 285
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	185 223	185 223	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	149	149	
Total	1 732 585	1 551 299	181 285
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	30/09/2017	30/09/2016
Créances rattachées à des participations	27 913	18 738
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Disponibilités	46 027	21 027
Total	73 940	39 765

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	349 513	14 061		363 574
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	349 513	14 061		363 574
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		14 061		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 3,70 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 32 186 430 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	60 923	60 923		
- à plus de 1 an à l'origine	32 097 703	2 382 776	9 852 278	19 862 649
Emprunts et dettes financières divers	6 818	6 818		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 139	19 139		
Dettes fiscales et sociales	1 415	1 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	433	433		
Produits constatés d'avance				
Total	32 186 430	2 471 502	9 852 278	19 862 649
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 561 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice :	8 754 435			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	36 000 000	36 000 000	45 879 744
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	36 000 000	36 000 000	45 879 744

*Nantissement du compte à Terme d'un montant de 2 500 K€ detenu par la société A2G au profit de la BECM, la BPI et la banque EDEL en garantie de l'enveloppe totale du financement de l'acquisition des titres Hyerdis soit 36 000 K€.

*Nantissement des titres de la société Hyerdis (valeur à l'actif : 43 379 744 €) au profit de la BECM, la BPI et la banque EDEL en garantie de l'enveloppe totale du financement de l'acquisition des titres de la société Hyerdis pour un montant total de 36 000 K€.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	30/09/2017	30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	60 923	75 993
Emprunts et dettes financières divers	6 258	2 299
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 580	11 760
Dettes fiscales et sociales	1 415	127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	84 175	90 179

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	149		
Total	149		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 1 680 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2016, la société SAS A2G est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A2G, avenue Mario Benard 83400 HYERES.

Le groupe est constitué par :

SAS A2G, société tête de groupe

SAS ESPACE PASSERON, SAS HYERDIS et SARL OLDIS, sociétés filiales.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 1 439 596 euros

- Charges de l'exercice : 1 254 374 euros

Cabinet CCA
32 Allée Sébastien Vauban
Immeuble Espace Capitou
83600 FREJUS

Cabinet Vilaine & Associés
6 Avenue Jacques Cartier
44800 SAINT-HERBLAIN

SAS A2G

Société par Actions Simplifiée au Capital de 37 000 Euros

Siège social : 265 Avenue Mario Bénard
83400 HYERES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/09/2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A2G relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A2G à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A2G à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

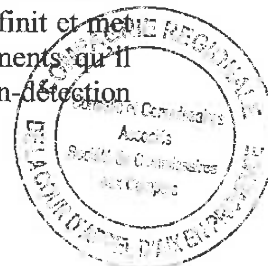
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection



d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Fréjus, le 14 Mars 2018

Pour la Société CCA
Claude LAVANCHY
Commissaire aux comptes

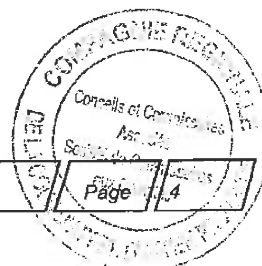


Cabinet Vilaine et Associés

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

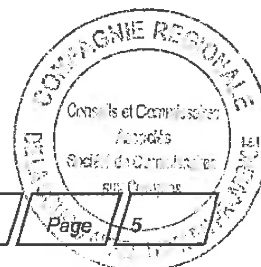
Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	350 962		350 962	350 962
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	43 381 744	2 000	43 379 744	43 379 744
Créances rattachées aux participations	1 547 212	361 574	1 185 638	1 042 937
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	45 279 918	363 574	44 916 344	44 773 643
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clientèle et comptes rattachés				
Autres créances	185 223		185 223	3 213
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 701 800		2 701 800	2 773 909
Charges constatées d'avance (3)	149		149	859
	2 887 172		2 887 172	2 777 980
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	48 167 090	363 574	47 803 516	47 551 623
1) Dont droit au bail				
2) Dont à moins d'un an (brut)			1 365 927	1 210 354
3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

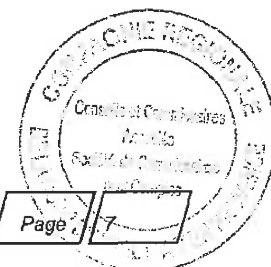
	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 938 585	6 795 066
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 637 801	5 143 519
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 617 086	11 979 285
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 158 626	34 367 131
Emprunts et dettes diverses (3)	6 818	1 192 887
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 139	11 760
Dettes fiscales et sociales	1 415	127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	433	433
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	32 186 430	35 572 338
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	47 803 516	47 551 623
1) Dont à plus d'un an (a)	29 714 928	32 245 278
1) Dont à moins d'un an (a)	2 471 502	3 327 059
2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



######

☐ Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 871	
Sur opérations en capital		14 311 580
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	8 871	14 311 580
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		10 004 597
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		10 004 597
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 870	4 306 983
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-185 222	
Total des produits	4 042 806	15 842 554
Total des charges	405 005	10 699 035
BENEFICE OU PERTE	3 637 801	5 143 519
a) Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
3) Dont produits concernant les entités liées	4 008 935	1 509 534
4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 959	2 299



Annexe des comptes annuels



□ Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017,
dont le total est de 47 803 516 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
égageant un bénéfice de 3 637 801 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

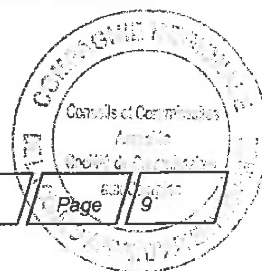
conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à son coût d'acquisition.



Règles et méthodes comptables

Participations, titres, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de leur entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui comprend le prix pour lequel ils ont été acquis.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Cependant, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction

de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte du risque de non recouvrement.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

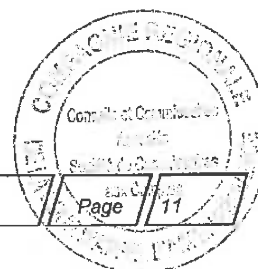
Philippe Villaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles	350 962			350 962
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	44 772 194	4 113 791	3 957 028	44 928 956
ACTIF IMMOBILISE	45 123 156	4 113 791	3 957 028	45 279 918



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			4 113 791	4 113 791
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			4 113 791	4 113 791
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 957 028	3 957 028
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			3 957 028	3 957 028

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

enseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS HYERDIS 83400 HYERES	1 000 000	8 196 218	99,994	2 585 999
SAS ESPACE PASSERON 83400 HYERES	2 000	-349 513	100,00	-14 061
Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

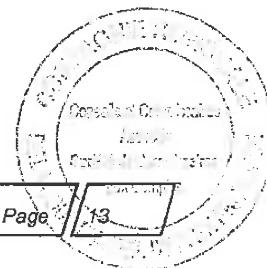
enseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50 %)	43 381 744	43 379 744	1 365 928		3 999 760
Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
Autres filiales françaises					
Autres filiales étrangères					
Autres participations françaises					
Autres participations étrangères					

30 septembre 2017, le montant des pertes cumulés par la SAS ESPACE PASSERON est de 363 574 €.

La filiale est propriétaire d'un terrain sur lequel le projet commercial initial a été abandonné.

A ce jour, une provision pour dépréciation de 2 000 € des titres à 100% a été constituée ainsi qu'une provision pour dépréciation de 361 574 € à hauteur de la situation nette négative pour un montant de 361 574 €, en l'absence de plus-value latente identifiable sur les actifs mobilisés de la société.



Notes sur le bilan

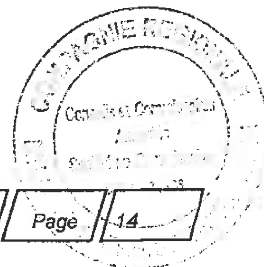
Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 732 585 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 547 212	1 365 927	181 285
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	185 223	185 223	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	149	149	
Total	1 732 585	1 551 299	181 285
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	30/09/2017	30/09/2016
Créances rattachées à des participations	27 913	18 738
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Disponibilités	46 027	21 027
Total	73 940	39 765



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

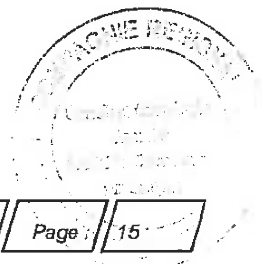
Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	349 513	14 061		363 574
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	349 513	14 061		363 574
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		14 061		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 3,70 euros.



Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 32 186 430 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

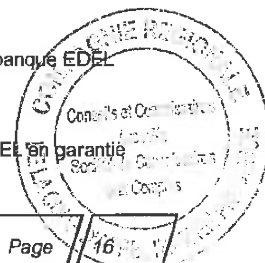
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 1 an au maximum à l'origine	60 923	60 923		
à plus de 1 an à l'origine	32 097 703	2 382 776	9 852 278	19 862 649
Emprunts et dettes financières divers	6 818	6 818		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 139	19 139		
Dettes fiscales et sociales	1 415	1 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	433	433		
Produits constatés d'avance				
Total	32 186 430	2 471 502	9 852 278	19 862 649
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 561 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice :	8 754 435			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	36 000 000	36 000 000	45 879 744
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	36 000 000	36 000 000	45 879 744

Anticipation du compte à Terme d'un montant de 2 500 K€ detenu par la société A2G au profit de la BECM, la BPI et la banque EDEL en garantie de l'enveloppe totale du financement de l'acquisition des titres Hyerdis soit 36 000 K€.

Anticipation des titres de la société Hyerdis (valeur à l'actif : 43 379 744 €) au profit de la BECM, la BPI et la banque EDEL en garantie de l'enveloppe totale du financement de l'acquisition des titres de la société Hyerdis pour un montant total de 36 000 K€.

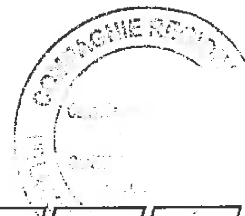


Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	30/09/2017	30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	60 923	75 993
Emprunts et dettes financières divers	6 258	2 299
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 580	11 760
Dettes fiscales et sociales	1 415	127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	84 175	90 179



Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

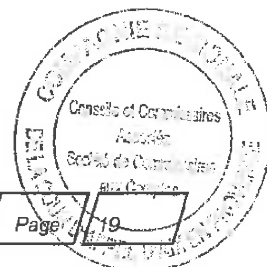
Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	149		
Total	149		



Cabinet Villaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 1 680 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

À partir de l'exercice ouvert au 01/10/2016, la société SAS A2G est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A2G, avenue Mario Benard 83400 HYERES.

Le groupe est constitué par :

- SAS A2G, société tête de groupe

- SAS ESPACE PASSERON, SAS HYERDIS et SARL OLDIS, sociétés filiales.

À titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Produits de l'exercice : 1 439 596 euros

Charges de l'exercice : 1 254 374 euros

